

FOREIS
17 Rue de l'Amiral Hamelin
75016 PARIS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31/12/2023**

BERTRAND BESNARD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Monsieur Bertrand BESNARD

Commissaire aux comptes
22 Avenue de Quincy
77380 Combs-la-Ville

FOREIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023**

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de la constitution de FOREIS, j'ai effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de FOREIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations je porte à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, et qui ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur les tests de dépréciations des actifs financiers, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de FOREIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider FOREIS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Fait à Combs-la-Ville, le 03/06/2024

Bertrand BESNARD

Commissaire aux comptes



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



FOREIS

17 Rue de l'Amiral Hamelin
75016 PARIS

Comptes annuels du
01/01/2023 au 31/12/2023

FOREIS

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise FOREIS pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	950 962,75	Euros
chiffre d'affaires		Euros
résultat net comptable	-201 083,80	Euros

Fait à PALAISEAU
Le 21/05/2024

Signature

Cabinet GFE

FOREIS

Bilan et Resultat Association

Bilan et Resultat Association

FOREIS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 777	5 777				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	661 073	201 084	459 989	48,37	501 060	41,61
. Autres titres immobilisés	200 000	100 000	100 000	10,52	300 000	24,92
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	866 850	306 861	559 989	58,89	801 060	66,53
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 000	6 000			3 000	0,25
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	20 999	3 000	17 999	1,89	283 144	23,52
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	370 453		370 453	38,96	116 409	9,67
Charges constatées d'avance	2 522		2 522	0,27	476	0,04
TOTAL (II)	399 974	9 000	390 974	41,11	403 029	33,47
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 266 823	315 861	950 963	100,00	1 204 089	100,00

FOREIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	1 500 000	157,73	1 600 000	132,88
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires	194 961	20,50	150 537	12,50
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	-549 989	-57,82	-449 989	-37,36
Excédent ou déficit de l'exercice	-201 084	-21,14	-100 001	-8,30
Situation nette (sous total)	943 888	99,26	1 200 548	99,71
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	943 888	99,26	1 200 548	99,71
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 535	0,37	3 542	0,29
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 540	0,37		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	7 075	0,74	3 542	0,29
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	950 963	100,00	1 204 089	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FOREIS

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	55 576		34 851		20 725		59,47	
Total des produits d'exploitation (I)	55 576		34 851		20 725		59,47	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	54 875		49 931		4 944		9,90	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 000				6 000		N/S	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)	60 875		49 931		10 944			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 299		-15 081		9 782		64,86	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	11 839		15 081		-3 242		-21,49	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			100 000		-100 000		-100,00	
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	11 839		115 081		-103 242		-89,70	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	204 084		100 000		104 084		104,08	
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	204 084		100 000		104 084		104,08	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-192 245		15 081		-207 326		N/S	

FOREIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-197 544		-197 544	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		100 001	-100 001	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		100 001	-100 001	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-100 001	100 001	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 540		3 540	N/S
Total des produits (I + III + V)	67 415	149 931	-82 516	-55,03
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	268 498	249 932	18 566	7,43
EXCEDENT OU DEFICIT	-201 084	-100 001	-101 083	-101,07

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

FOREIS

Annexes Association 24

Annexe association

PREAMBULE

- Description de l'objet social, nature et périmètre des activités :

Le fond de dotation a pour objet de soutenir l'innovation technologique des petites et moyennes entreprises et start-up inventives relevant du domaine du semi-conducteur, de la micro-nano électronique en plaçant ses actifs dans lesdites entreprises afin de permettre à ces dernières de développer le savoir-faire, la technologie de pointe et l'emploi.

- Description des moyens mis en œuvre:

Etudier ou faire étudier les projets, placer les actifs du fonds, reverser tout ou partie des revenus des actifs placés à des entités et organismes visés à l'article 200-1 du CGI, organiser des conférences, séminaires, publications, soutenir les actions de sensibilisation, animer et participer à toute opération de mécénat.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 950 962,75 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 201 083,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Pour 2023, le conseil a décidé d'affecter la somme de 100 000 € - de la dotation pour le fonctionnement 2024/2025.

Foreis a participé au financement d'un nouveau dossier en 2023 : Bloom Lasers (60 012.64-)

La situation de la société INTENTO DESIGN est la suivante : Il a été décidé, suite à la décision du Tribunal de la procédure de liquidation envers la société Intento Design le 04.07.2023 de déprécier en totalité la participation (101 083.80-)

EdgeTech est en redressement judiciaire depuis le 8 février 2024. Il a été décidé de déprécier en totalité la participation (100 000€)

LYTID - Fin du partenariat avec FOREIS : La société a remboursé ses OCA en décembre 2023

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif dans sa dernière version datant d'avril 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe association (suite)
NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 777			5 777
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	901 060	60 013	100 000	861 073
TOTAL	906 837	60 013	100 000	866 850

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 777			5 777
TOTAL I	5 777			5 777
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)	5 777			5 777

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	6 000	6 000	
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	2 522	2 522	
TOTAL	8 522	8 522	

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 600 000			100 000	1 500 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	150 537		100 000	55 576	194 961
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-449 989	-100 001			-549 989
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 001	100 001		201 084	-201 084
Dont générosité du public					
Situation nette	1 200 548		100 000	356 660	943 888
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 200 548		100 000	356 660	943 888
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 535	3 535		
Dettes fiscales et sociales	3 540	3 540		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 075	7 075		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	3 535
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 535

Suivi du plan pluriannuel de consommation du budget de fonctionnement

I. Détail des dépenses réalisées sur le compte courant de fonctionnement 2023

Au 31/12/2023, les dépenses réalisées sur le compte de fonctionnement sont de 51 371€ TTC, inférieures de 4 K€ par rapport au budget initial de 55.5 K€ approuvé par le CA.

	TRIM 1			TRIM 2			TRIM 3			TRIM 4			REEL au 31/12/2023		
	Montant en €	% des dépenses	% avancement en cumul	Montant en €	% des dépenses	% avancement en cumul	Montant en €	% des dépenses	% avancement en cumul	Montant en €	% des dépenses	% avancement en cumul	Montant en €	% des dépenses	% avancement
Dépenses fonctionnelles (hors projets)	12 205 €	96%	22%	13 777 €	96%	48%	9 393 €	98%	65%	14 640 €	99%	92%	50 014 €	97%	92%
Assistance (FDB Conseil SARL) - compte 622200	4 158 €	33%	25%	4 158 €	29%	50%	4 158 €	43%	75%	4 158 €	28%	100%	16 632 €	32%	100%
Gestion de projet (BeLYM SAS) - compte 622006	3 790 €	30%	25%	3 876 €	27%	51%	3 723 €	39%	76%	3 888 €	26%	103%	15 277 €	30%	103%
Etudes, rapports technologiques - compte 622006	2 400 €	19%	33%	- €	0%	33%	- €	0%	33%	3 600 €	24%	83%	6 000 €	12%	83%
fournitures, affranchissement, telecom, hébergement 60	- €	0%	0%	- €	0%	0%	94 €	1%	63%	34 €	0%	86%	128 €	0%	86%
Expert Comptable - compte 622601	968 €	8%	26%	968 €	7%	52%	1 043 €	11%	80%	968 €	7%	106%	3 948 €	8%	106%
Commissaire aux comptes - compte 622602	- €	0%	0%	3 160 €	22%	102%	- €	0%	102%	- €	0%	102%	3 160 €	6%	102%
Avocats	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%
Frais de mission - compte 625100/623400/625700/618	514 €	4%	17%	397 €	3%	30%	- €	0%	30%	1 618 €	11%	84%	2 529 €	5%	84%
Assurance - compte 616000	- €	0%	0%	842 €	6%	103%	- €	0%	103%	- €	0%	103%	842 €	2%	103%
Domiciliation - compte 613000	374 €	3%	25%	374 €	3%	49%	374 €	4%	74%	374 €	3%	99%	1 498 €	3%	99%
Communication	360 €	3%	69%	264 €	2%	121%	- €	0%	121%	- €	0%	121%	624 €	1%	121%
OVH - compte 623100 (OVH seulement)	- €	0%	0%	97 €	1%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	97 €	0%	0%
Infographie, site Web - compte 615600	360 €	3%	103%	- €	0%	103%	- €	0%	103%	- €	0%	103%	360 €	1%	103%
numérisation archives	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	- €	-	-
Abonnement zoom - compte 618100	- €	0%	0%	168 €	1%	100%	- €	0%	0%	- €	0%	0%	168 €	0%	100%
Frais Bancaires (commissions, abonnement) *	156 €	1%	37%	296 €	2%	108%	184 €	2%	153%	96 €	1%	176%	732 €	1%	176%
TOTAL DEPENSES	12 721 €	100%	23%	14 337 €	100%	49%	9 577 €	100%	66%	14 736 €	100%	93%	51 371 €	100%	93%

(*) hausse de 5% dans le budget 2024

Les économies concernent essentiellement les postes « rapports technologiques/frais d'avocats » du fait d'un faible nombre de dossiers analysés sur l'année.

II. Détail des dépenses réalisées sur le compte courant de dotation 2023 (revenus de la dotation)

	BUDGET 2023	REEL AU 31/12/2023
Montant disponibles	24 486 €	25 437 €
Solde compte chèque dotation	5 295 €	5 295 €
intérêts du compte épargne dotation	110 €	- €
intérêts du contrat de capitalisation	10 581 €	12 934 €
intérêts d'OCA	8 500 €	7 208 €
Dépenses d'intérêt général engagées	3 384 €	3 504 €
Subvention/Mécénat	- €	- €
Cotisation France Invest (AFIC)	840 €	840 €
Cotisations Acsiel	1 500 €	1 500 €
Cotisation pôle SCS	1 044 €	1 164 €
Impôts (rattrapages 2022 +2023)	- €	- €
Solde	21 102 €	21 933 €

III. Budgets 2024 des comptes courants « fonctionnement » et « dotation »

Le budget 2024 du compte de fonctionnement a été validé lors du CA du 14 décembre 2023 et se présente comme suit :

	REEL au 31/12/2023			BUDGET 2024	
	Montant en €	% des dépenses	% avancement	Montant en €	% des dépenses
Dépenses fonctionnelles (hors projets)	50 014 €	97%	92%	54 886 €	96%
Assistance (FDB Conseil SARL) - compte 622200	16 632 €	32%	100%	17 464 €	30%
Gestion de projet (BeJYM SAS) - compte 622006	15 277 €	30%	103%	15 638 €	27%
Etudes, rapports technologiques - compte 622006	6 000 €	12%	83%	7 200 €	13%
fournitures, affranchissement, telecom, hébergement	128 €	0%	86%	50 €	0%
Expert Comptable - compte 622601	3 948 €	8%	106%	4 217 €	7%
Commissaire aux comptes - compte 622602	3 160 €	6%	102%	3 339 €	6%
Avocats	- €	0%	0%	2 000 €	3%
Frais de mission - compte 625100/623400/625700/6	2 529 €	5%	84%	2 500 €	4%
Assurance - compte 616000	842 €	2%	103%	907 €	2%
Domiciliation - compte 613000	1 498 €	3%	99%	1 572 €	3%
Communication	624 €	1%	121%	1 744 €	3%
OVH - compte 623100 (OVH seulement)	97 €	0%	0%	190 €	0%
Infographie, site Web - compte 615600	360 €	1%	103%	378 €	1%
numérisation archives	- €			1 000 €	2%
Abonnement zoom - compte 618100	168 €	0%	100%	176 €	0%
Frais Bancaires (commissions, abonnement) *	732 €	1%	176%	773 €	1%
TOTAL DEPENSES	51 371 €	100%	93%	57 404 €	100%
<i>(*) hausse de 5% dans le budget 2024</i>					

Le montant du budget 2024 s'établit à 57 404€ soit une hausse prévisionnelle des dépenses de 11% à périmètre constant. Cette croissance intègre une revalorisation de 5% des honoraires et une augmentation des budgets « études et rapports technologiques » et « avocats » dans l'hypothèse d'une reprise de l'étude de nouveaux dossiers pour 2024.

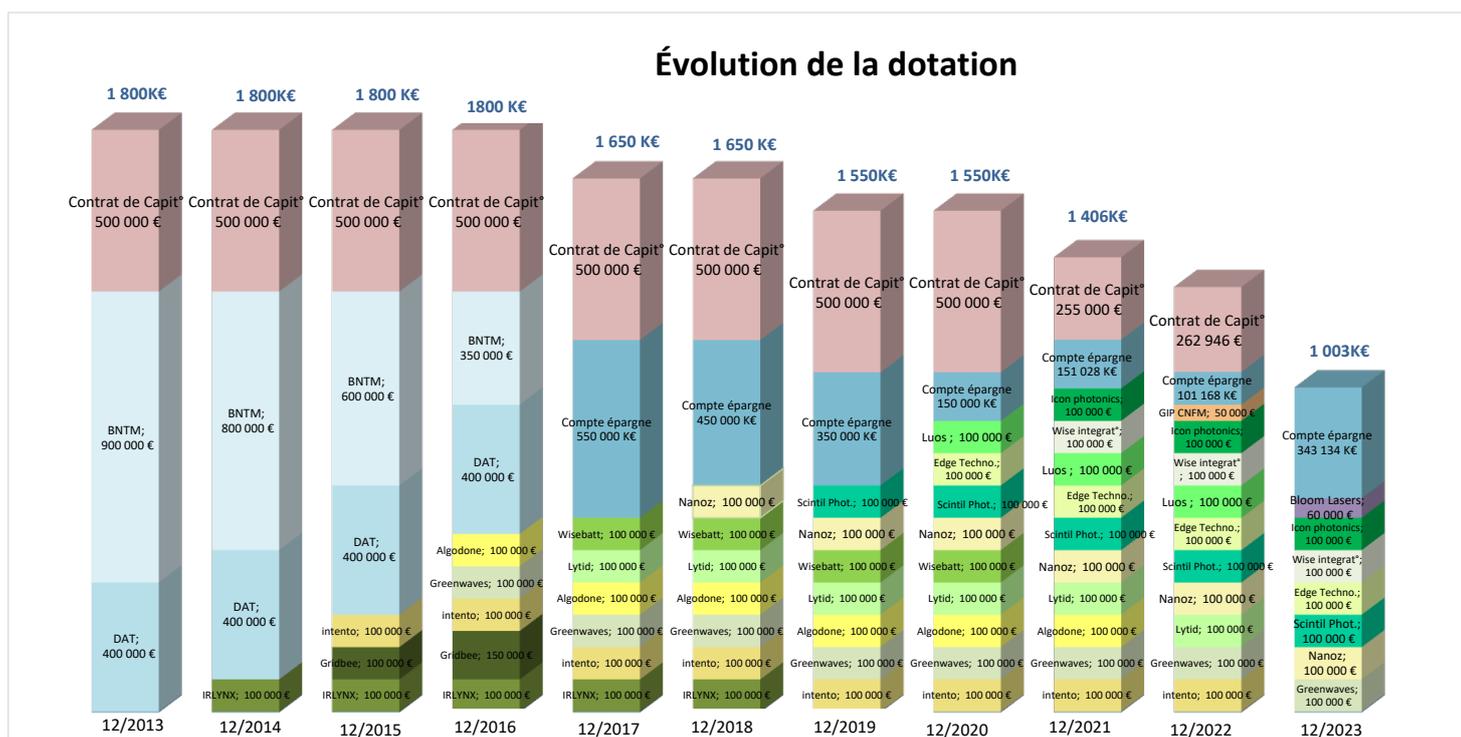
Le budget 2024 du compte de revenus prévisionnels de la dotation s'établit comme suit :

	REEL AU 31/12/2023	BUDGET 2024
Montant disponibles	25 437 €	27 083 €
Solde compte chèque dotation	5 295 €	21 933 €
intérêts du compte épargne dotation	- €	150 €
intérêts du contrat de capitalisation	12 934 €	- €
intérêts d'OCA	7 208 €	5 000 €
Dépenses d'intérêt général engagées	3 504 €	13 514 €
Subvention/Mécénat	- €	10 000 €
Cotisation France Invest (AFIC)	840 €	850 €
Cotisations Acsiel	1 500 €	1 500 €
Cotisation pôle SCS	1 164 €	1 164 €
Impôts (rattrapages 2022 +2023)	- €	3 540 €
Solde	21 933 €	10 029 €

Affectation des actifs constitutifs de la dotation non consommable

Nature de l'actif	Descriptif	Valeur brute (K€)	Valeur nette (K€)	Dernière valeur estimée (K€)
Soutien financier GRIDBEE	PRISE DE PARTICIPATION	150	0	0
Soutien financier IRLYNX	OCA/CONVERTIES - CONVERSION 10/2015 – REMBOURSEMENT 12/23	100	0	0
Soutien financier WISEBATT	OCA/CONVERTIES - CONVERSION 09/2019	100	0	0
Soutien financier INTENTO DESIGN	PRISE DE PARTICIPATION	100	0	0
Soutien financier GREENWAVES TECHNOLOGIES	OCA/CONVERTIES - CONVERSION 08/2017	100	100	100
Soutien financier LYTID	OCA NON CONVERTIES A DATE	100	0	0
Soutien financier ALGODONE	PRISE DE PARTICIPATION	100	0	0
Soutien financier NANOZ	PRISE DE PARTICIPATION	100	100	100
Soutien financier SCINTIL PHOTONICS	PRISE DE PARTICIPATION	100	100	100
Soutien financier EDGE TECHNOLOGIES	OCA NON CONVERTIES A DATE	100	0	0
Soutien financier LUOS ROBOTICS	PRISE DE PARTICIPATION	100	0	0
Soutien financier ICON PHOTONICS	OCA NON CONVERTIES A DATE	100	100	100
Soutien financier BLOOM LASERS	PRISE DE PARTICIPATION	60	60	60
Soutien financier WISE INTEGRATION	PRISE DE PARTICIPATION	100	100	100
TOTAL		1 410	560	560

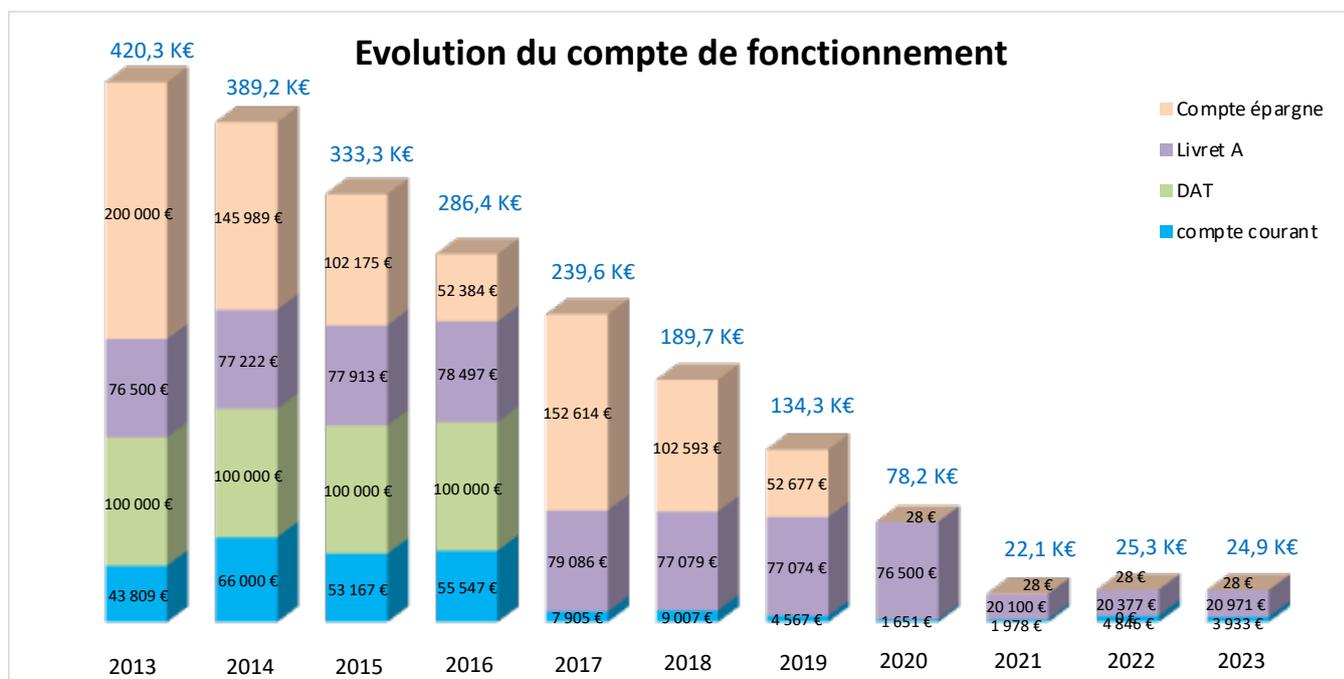
L'évolution globale de la dotation initiale peut être synthétisée de la manière suivante :



Affectation des actifs constitutifs de la dotation consommable

L'allocation de fonctionnement du Fonds est désormais répartie en un compte courant, un compte épargne et un livret A.

La répartition entre les différents postes peut être synthétisée de la manière suivante :



Annexe : Réflexion sur la pérennité du Fonds Foreis

La consommation annuelle du budget de fonctionnement est de l'ordre de 55 K€.

Le CA extraordinaire du 15 décembre 2020 ayant confirmé l'accord de modification des statuts (consomptibilité de la dotation), ceci permet au Fonds de poursuivre la réalisation de sa mission d'intérêt général jusqu'en 2025/2026, puis éventuellement, d'envisager le transfert de son activité et de ses avoirs à un autre Fonds de dotation ou à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

D'autres solutions restent par ailleurs envisagées pour compléter le compte de fonctionnement et assurer sa pérennité au-delà de 2025 :

A ce stade, celles-ci sont de 2 ordres :

- Obtenir des financements privés provenant des entreprises appartenant à l'écosystème semiconducteurs, avec un abondement éventuel de la Direction générale des Entreprises (DGE),
- Organiser la sortie d'un de nos investissements pour matérialiser une plus-value suffisante pour compenser les moins-values déjà réalisées et permettre de subventionner le budget de fonctionnement.